

Ministère
de l'Intérieur

Paris, le 22. Avril 1845.

371

Direction
des
Beaux-Arts.

1 Bureau

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous
annoncer que, conformément aux propositions
contenues dans votre lettre du 8 Mars dernier,
M. le Ministre de l'Intérieur a décidé :

1^o que M. Prisset, Pensionnaire
de l'Académie Royale de France à Rome,
sera chargé d'exécuter la copie de la transfiguration
de Raphaël, destinée au Musée de Narbonne,

2^o qu'une somme de trois mille cinq
cents francs, payable, moitié en 1846 et
moitié en 1847, sera allouée pour ce travail

M. le Ministre, prenant en considération
les observations que vous avez adressées au sujet
du règlement de la Galerie du Vatican, dont la
transfiguration fait partie, vous laisse le
soin de fixer les dimensions de la Copie dont

248

}

M. Schnetz, Membre de l'Institut,
Directeur de l'Académie de France à Rome.

il s'agit.

Je vous serai obligé d'informer M.
Briquet, de la décision de Son Excellence.

Agriez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Maître des Requêtes,
Le Directeur des Beaux Arts.

ami